

# NeuroCOVID

by  AiiNTENSE

---

## Communiqué de presse

---

### **AiiNTENSE lance NeuroCOVID, une plateforme de téléexpertise en neurologie pour la prise en charge des patients contaminés au COVID-19**

*Cette solution basée sur la plateforme **Omnidoc** permet aux médecins de pouvoir demander facilement un avis à plus d'une centaine d'experts spécialisés dans les différentes pathologies neurologiques.*

Dans le contexte actuel d'épidémie COVID, les neurologues hospitaliers, représentés par la **collégiale de neurologie d'Ile de France**, présidée par le **Pr Bruno Stankoff** en partenariat avec les experts neuro-réanimateurs coordonnés par le **Pr Tarek Sharshar et les Drs Sophie Demeret et Benjamin Rohaut**, proposent une permanence d'astreinte pour permettre aux médecins prenant en charge des patients infectés par le nouveau coronavirus (urgentistes, internistes, pneumologues, réanimateurs, ainsi que tous praticiens confrontés à la prise en charge de cette affection) d'obtenir rapidement (voire en urgence) des avis sur les pathologies neurologiques chroniques dont les patients pourraient être porteurs.

Des spécialistes experts dans les diverses pathologies (syndromes Parkinsoniens, maladies démyélinisantes, pathologies neuro-musculaires, maladies du motoneurone, tumeurs cérébrales/radiothérapie, encéphalopathie et épilepsie, démences, pathologies cérébro-vasculaires, maladies génétiques et métaboliques), pourront être contactés 7 jours sur 7 (24h/24) à la demande, sur des problématiques de prise en charge spécifique. Un avis complémentaire auprès d'experts neuro-réanimateurs peut être sollicité dans le même temps pour évaluer les enjeux d'une réanimation dans ce contexte de maladie neurologique.

Cette plateforme n'a pas vocation à remplacer les organisations spécifiques locales au sein de chaque GHU (Groupement Hospitalier Universitaire), mais de les compléter pour les sites où elles ne sont pas présentes, ou lorsqu'elles ne sont pas disponibles. Elle ne substitue pas à l'avis du neurologue référent qui doit être systématiquement recherché lorsque cela est possible.

## La technologie au service des médecins et de la lutte collective contre le COVID-19

Les demandes d'avis seront collectées de façon centralisée sur la plateforme de télé-expertise NeuroCovid <https://omnidoc.fr/NeuroCovid>.

Elles seront immédiatement dirigées vers les experts d'astreinte adéquats. Un site d'information [www.neurocodiv.fr](http://www.neurocodiv.fr) est en place pour informer les médecins requérants.

Pour la durée de la crise sanitaire, le service de régulation délivré par AiiNTENSE, avec le support de la plateforme de téléexpertise [Omnidoc](https://omnidoc.fr), est **gratuit** et ne comporte par AiiNTENSE **aucune saisie de données médicales sensibles**. Les données médicales ne restent accessibles qu'aux médecins régulateurs et aux experts. Le rôle d'AiiNTENSE est ici de canaliser les appels et d'aider le réseau à répondre aux demandes d'avis.

### A propos d'AiiNTENSE :

[AiiNTENSE](https://www.aiintense.eu) est une start-up créée en Ile-de-France en Septembre 2018, co-incubée par Genopole et IMT Starter, accélérée par Deloitte et par Voisin Consulting Life Science. AiiNTENSE développe des solutions technologiques et médicales d'assistance cognitive pour les services de réanimation dans les hôpitaux et les cliniques afin d'améliorer la prise en charge médicale, économique et éthique des patients.

[www.aiintense.eu](http://www.aiintense.eu)

Contact presse : Daniel DUHAUTBOUT (CEO) +33 (0)6 85 07 46 47 [press@aiintense.eu](mailto:press@aiintense.eu)

### À propos d'Omnidoc

[Omnidoc](https://omnidoc.fr) est une solution digitale qui encourage la collaboration médicale en facilitant et rémunérant les échanges entre médecins.

Disponible depuis février 2019 et l'entrée de la téléexpertise dans le droit commun, la plateforme permet à tous les médecins d'échanger facilement des avis avec leurs correspondants habituels ou dans le cadre d'organisations territoriales. Omnidoc assure le respect des conditions réglementaires, décharge les médecins de l'administratif et permet la rémunération de l'acte.

Initialement à destination des médecins libéraux, la solution est désormais en place dans plusieurs établissements de santé. Près de 1000 médecins l'utilisent et un tiers des téléexpertises cotées en France y sont réalisées.

Contact Presse : Baptiste TRUCHOT (CEO) | [presse@omnidoc.fr](mailto:presse@omnidoc.fr) | 0752574809

